



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crimes et délits

Question écrite n° 53552

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG). Devant l'engorgement des laboratoires publics, l'Etat s'adresse de plus en plus à des laboratoires privés, qui agissent vite mais facturent trois, voire quatre fois plus cher. En 2002, le rapport d'information parlementaire sur « les conditions de la réussite » du FNAEG avait alerté le Gouvernement sur le fait que le fonctionnement optimal du FNAEG ne pouvait se faire à l'économie, et certains spécialistes avancent le chiffre de 50 millions d'euros pour que le FNAEG puisse fonctionner comme prévu. Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53552

**Rubrique :** Droit pénal

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 décembre 2004, page 9860

**Question retirée le :** 5 juillet 2005 (Fin de mandat)